

PSY 40001D et 40002I
Projet de recherche Honor

Professeur: Antonio Zadra
Bureau: F-309-7 (Pavillon Marie-Victorin)
Disponibilité : Mercredi et jeudi en avant-midi ou sur rendez-vous
Courriel : antonio.zadra@umontreal.ca
Téléphone: 343-6626

Horaire: Jeudi 13:00 -16:00 heures

DESCRIPTION GENERALE:

Réalisation complète d'une recherche supervisée par un professeur du département de psychologie ou un chercheur avec qui l'étudiant aura établi une entente. Ce travail doit couvrir toutes les étapes d'une recherche scientifique : relevé de la littérature, élaboration des hypothèses ou des questions de recherche, choix d'une méthodologie, collecte des données, analyse et interprétation des résultats, préparation d'un rapport de recherche. Il s'agit en fait d'une « mini-thèse », réalisable en huit mois, et donc d'envergure réduite, mais qui doit comporter toutes les étapes d'un projet de recherche. L'étude menée doit répondre aux principes de base des méthodologies couramment utilisées dans l'approche choisie. A la fin du cours, l'étudiant produit un rapport de recherche (sous la forme d'un article scientifique) qui sert à l'évaluation.

Ce cours fait partie d'une option contingentée et n'est suivi qu'en 3^e année du baccalauréat. L'option est offerte aux étudiants qui maintiennent un rendement académique supérieur et désirent parfaire leur formation à la recherche scientifique. La moyenne cumulative et la disponibilité des professeurs-superviseurs sont des facteurs déterminants dans la sélection des étudiants.

OBJECTIFS GENERAUX :

Ce cours est une introduction à la recherche en psychologie. Il s'agit de présenter les principales étapes d'élaboration d'une recherche indépendante et de guider l'étudiant dans ses travaux de recherche qui aboutissent au rapport de recherche.

Le premier objectif du cours vise à : 1) habiliter l'étudiant à poser des questions pertinentes en psychologie; 2) approfondir et clarifier les cadres conceptuels et les variables de mesure dans l'approche choisie; 3) développer une méthodologie appropriée aux questions et hypothèses formulées; et 4) évaluer les forces et limites de la recherche en psychologie.

Le second objectif de ce cours est de comprendre et de maîtriser certaines questions théoriques sous-jacentes à la recherche et aux théories contemporaines en psychologie. Ces questions ont trait aux postulats concernant les objectifs et les méthodes en psychologie et impliquent des concepts et des controverses difficiles à résoudre. Ce cours offrira donc aux étudiants la chance d'approfondir leurs connaissances et de réfléchir sur quelques grandes questions théoriques concernant la psychologie.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

Plus précisément les objectifs spécifiques de ce cours sont les suivants :

- 1- Permettre à l'étudiant de développer une bonne maîtrise conceptuelle du processus de recherche.
- 2- Acquérir de l'expérience en recherche en menant une étude indépendante sous la supervision d'un professeur du département.
- 3- Développer des habiletés en rédaction de documents scientifiques et produire une thèse de premier cycle exposant la recherche sur lequel l'étudiant a travaillé tout au long de l'année.
- 4- Développer des habiletés en présentation orale.
- 5- Donner aux étudiants l'opportunité d'explorer et de développer leurs propres idées en regard des grandes questions théoriques.

FORMAT PEDAGOGIQUE:

Supervision par le directeur de recherche. Échanges et communications orales des étudiant(e)s, discussions, débats.

La plupart des cours adopteront le format d'un séminaire plutôt que celui d'un cours magistral, c'est-à-dire que tous les étudiants doivent participer activement dans les discussions portant sur les lectures. Il est essentiel d'avoir complété la lecture des textes assignés pour chacun des cours et d'être bien préparé pour en discuter en classe. En plus des sujets de discussion déterminés par le professeur, les étudiants pourront choisir des sujets de débat et de discussion qui correspondent à leurs champs d'intérêt.

Les buts de ces discussions sont :

- 1) Confronter les étudiants aux positions actuelles relatives aux diverses questions éthiques en recherche et dans la pratique de la psychologie; 2) donner l'occasion aux étudiants de réfléchir systématiquement et de critiquer la recherche et les théories en rapport avec les politiques sociales et, ainsi, de considérer l'utilité de la science pour le grand public; et 3) développer les habiletés intellectuelles nécessaires pour travailler en équipe et participer à des discussions de groupe.

ÉVALUATION:

Le professeur ou le chercheur qui supervise le travail de l'étudiant fournira une évaluation d'ensemble à la fin de l'année académique. Cette évaluation comptera pour 40% de la note du cours PSY 40001 40002 (voir pages 4 et 5 pour plus de détails). L'autre 60% de la note proviendra de l'évaluation du professeur responsable de ce cours. L'évaluation comptant pour 60% tiendra compte de la contribution de l'étudiant aux séminaires ainsi que de la qualité de ses présentations orales et de sa thèse finale. Le 60% est distribué de façon suivante : participation en classe (15%); présentations orales (25%); rapport d'étape (10%); rapport de recherche finale (10%).

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE SUR LA FRAUDE OU LE PLAGIAT :

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus d'informations, consultez le site www.integrite.umontreal.ca

CONTENU ET CALENDRIER :

1^{er} trimestre

Les étudiants inscrits au cours s'assurent de faire les premières rencontres avec leur directeur de projet de recherche.

Présentation par le professeur responsable du cours des forces et limites de la recherche en psychologie. Les thèmes abordés sont : planification d'une recherche en psychologie, positions relatives aux diverses questions éthiques en recherche, présentation de données scientifiques, rédaction du rapport de recherche. Nous abordons aussi comment préparer et rédiger un article scientifique (style APA)*. Finalement, le responsable du cours offre de l'information concernant la procédure de demandes d'admission aux études avancées au Québec, au Canada et aux États-Unis.

Au cours des dernières semaines du trimestre d'automne, les étudiants font une présentation orale (10 minutes) sur leur projet de recherche. En plus de présenter leur recension de la littérature et les méthodes de recherche prévues, les étudiants sont invités à discuter de problématiques particulières à leur domaine de recherche.

* American Psychological Association. (2009). Publication Manual of the American Psychological Association, 6th ed.

RAPPORT D'ETAPE :

L'étudiant doit remettre un rapport d'étape au plus tard le **6 décembre 2019 à 16h00**. Ce rapport est composé d'une recension de la littérature, d'un contexte théorique et expérimental, d'une section méthodologique appropriée aux questions et hypothèses étudiées, incluant le type d'analyses qui seront effectuées sur les données recueillies, et, finalement, d'une liste de références. De plus, ce rapport contient, en annexe, un bilan des travaux accomplis et un calendrier des activités de recherche du premier et deuxième semestre. Le rapport d'étape devra être rédigé conformément aux normes de rédaction de l'APA.

Une copie du rapport d'étape doit être remise au directeur de recherche, et une autre au professeur responsable du cours PSY 40001. Aucune note n'est attribuée au rapport d'étape par le directeur de recherche; les directeurs de recherche devraient néanmoins trouver là l'occasion d'offrir à l'étudiant un feed-back détaillé.

Le **professeur responsable du cours** doit être tenu au courant de l'ampleur de la recherche et être averti par écrit de tout changement de directeur de recherche.

2^e trimestre

Recherches théoriques et empiriques sous la supervision du directeur de recherche. Poursuite des discussions et débats en classe. Préparation du rapport de recherche final. Présentation orale par chaque étudiant du rapport de recherche comme dans les congrès scientifiques. Cette communication orale dure 15 minutes et est suivie d'une période de questions de 5 minutes.

RAPPORT DE RECHERCHE FINAL :

Deux copies du rapport de recherche final doivent être remises au responsable du cours au plus tard le **17 avril 2020 à 16h00**. La première copie du rapport doit être corrigée par le superviseur de recherche au moment d'être remise au professeur responsable du cours. Votre superviseur de recherche doit donc recevoir une copie de votre travail bien avant le 17 avril afin de pouvoir l'évaluer. Étant donné la quantité de congrès scientifiques ayant lieu en avril, il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer que son directeur de recherche dispose de suffisamment de temps pour parcourir son travail. En plus de ses corrections et commentaires, le **professeur ou le chercheur qui supervise le travail de l'étudiant fournit une évaluation d'ensemble des travaux effectués par l'étudiant**. Tel que mentionné précédemment, cette évaluation compte pour 40% de la note finale du cours PSY 40001 et 40002, l'autre 60% provenant de l'évaluation du professeur responsable de ce cours.

Dates butoirs : L'échéance pour la remise du rapport final de recherche est très stricte afin d'assurer la correction des travaux dans un laps de temps raisonnable, la mise à jour des dossiers scolaires et l'attribution des diplômes, en vue de l'admission aux études supérieures et de l'attribution de bourses. Les directeurs de recherche et les étudiants doivent se fixer des objectifs de travail réalisables dans les limites de temps prescrites. Les retardataires s'exposent à ne pas recevoir leur diplôme au printemps et même à compromettre leur admission aux études supérieures. Seules des circonstances exceptionnelles justifieraient un délai à la suite d'une entente entre l'étudiant, le professeur directeur de la recherche, le professeur responsable du cours et le responsable des études de premier cycle.

EVALUATION DU RAPPORT DE RECHERCHE

En assignant sa note (40%), le **directeur de recherche** évalue dans quelle mesure l'étudiant a compris le sujet de son étude. Cette compréhension se reflète dans sa connaissance des travaux antérieurs, la démarche méthodologique choisie, l'analyse de ses résultats, ainsi que la pertinence et la validité de ses conclusions. L'organisation du rapport, la clarté d'expression, la construction grammaticale, le style et la ponctuation sont également évalués. Une grille d'évaluation, reproduite à la page suivante, aide les étudiants à parer à certaines critiques et est utilisée par le directeur de recherche et le professeur responsable du cours pour juger les rapports.

Les critiques ne devraient pas être épargnées, mais elles devraient être présentées de façon courtoise et didactique.

Le directeur de recherche doit soumettre une note sur 40 répartie selon les critères suivants :

20 points : **Contenu du texte**

5 points : **Clarté et style du texte**

5 points : **Présentation du travail**

10 points : **Ce que l'étudiant a accompli dans le cadre de par son projet dans l'ensemble de l'année académique.**

Total : 40

Une note totale de 36/40 (90%) devrait cependant n'être attribuée qu'à des rapports de qualité exceptionnelle.

ÉVALUATION DU RAPPORT DE RECHERCHE

Département de psychologie, Université de Montréal

Sigle du cours	PSY 40001 et PSY 40002
Titre du cours	Projet de recherche Honor
Nom de l'étudiant(e)	
Titre du travail écrit	
Date de la remise du travail	
Professeur-évaluateur	

ÉVALUATION

1. Contenu du texte (20 points)

- Le résumé est concis et précis;
- L'ensemble de la recherche y est clairement exposé;
- Introduction : enjeux théoriques et empiriques bien articulés, sommaire utile des études précédentes, hypothèses logiques et pertinentes aux enjeux de la recherche;
- Méthodologie : le devis de l'étude est clair, la procédure est précise, les variables indépendantes et dépendantes sont bien opérationnalisées et pertinentes aux buts de l'étude;
- Les résultats sont clairement présentés dans le texte et dans les tableaux et/ou figures; les analyses statistiques sont appropriées et correctement menées;
- Discussion : les principaux résultats sont interprétés en fonction des hypothèses et des enjeux théoriques; des explications additionnelles sont proposées;
- Les conclusions sont pertinentes aux résultats obtenus et à l'interprétation proposée; critiques pertinentes et constructives de l'étude menée, suggestions de recherches futures.

_____ 20

2. Clarté et style du texte (5 points)

- Orthographe et syntaxe correctes;
- Organisation logique des concepts et thèmes;
- Facilite la compréhension du lecteur;
- Style d'écriture vivant et intéressant.

_____ 5

3. Présentation du travail (5 points)

- Tableaux clairs et pertinents;
- Présentation conforme aux normes de l'APA;
- Instruments de recherche inclus en annexe (ex. questionnaire, consignes)

_____ 5

4. Ce que l'étudiant a accompli dans le cadre de son projet dans l'ensemble de l'année académique

_____ 10

Total des points

_____ 40

5. Commentaires

ANNEXE I

Les stages de recherche du programme d'orientation « honor »

Les professeurs et les chercheurs qui acceptent des étudiants « honor » y trouveront des avantages considérables. Par exemple, ces étudiants pourront réaliser une recherche qui, dans bien des cas, surtout si la supervision est étroite, pourra donner lieu à des réalisations tangibles, par exemple sous la forme de communications scientifiques. L'expérience des autres universités montre que les étudiants des programmes « honor » fournissent un apport précieux au fonctionnement des laboratoires et des équipes de recherche. Toutefois, les professeurs et chercheurs qui supervisent ces étudiants ont des responsabilités à leur endroit, responsabilités qu'ils doivent reconnaître et accepter dès le départ.

1. En premier lieu, il incombe au superviseur de proposer à l'étudiant un projet réalisable en huit mois; les remises sont impossibles puisque les étudiants doivent obtenir leur diplôme à la fin du stage. *Les projets assignés devront être complétés à la fin de mars afin d'accorder aux étudiants le temps de remettre une thèse.* Les professeurs qui supervisent ces étudiants s'engagent donc à mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour qu'ils mènent leur projet à terme avant la fin de l'année académique.

2. Il faut offrir aux étudiants un projet significatif, bien structuré et qui comporte un cheminement comprenant des étapes clairement définies. Il faut exclure les stages où l'étudiant complète différentes tâches qui n'ont que peu de liens entre elles et qui ne forment pas un projet orienté vers un but bien défini. Par exemple, il faut pouvoir donner au stage de recherche un titre qui serait celui d'une thèse ou d'un article scientifique. *Les étudiants ne doivent en aucun cas être perçus comme des assistants de recherche.* Les étudiants ont l'opportunité d'exprimer leurs propres idées, de démontrer leur créativité et d'être engagés dans toutes les étapes du projet de recherche.

3. Les projets doivent être l'occasion pour les étudiants d'apprendre à réaliser un travail de recherche. Bien que l'équipe de professeurs assurant l'enseignement des cours 4000 détient un rôle important à cet égard, le travail en laboratoire ou sur le terrain doit être encadré d'assez près pour que les étudiants puissent faire tous les apprentissages nécessaires. Dans la mesure du possible, les étudiants doivent parfaire leurs habiletés à concevoir, planifier, analyser et rédiger un rapport de recherche.

4. Les étudiants doivent être familiers avec les questions éthiques soulevées par leur recherche. Ils doivent également apprendre à compléter une demande d'approbation de protocole, même si un superviseur a déjà obtenu l'approbation éthique pour le programme de recherche en entier.

5. **Contacts avec des étudiants des cycles supérieurs :** Les étudiants du premier cycle peuvent travailler de concert avec leurs collègues des cycles supérieurs, ce qui constitue habituellement une expérience très positive. Néanmoins, la supervision des étudiants du premier cycle est la responsabilité du professeur en charge du laboratoire. Ce dernier doit s'assurer que l'étudiant participe à une expérience qui se conforme à la description ci-haut. Bref, le professeur doit régulièrement rencontrer les étudiants du premier cycle pour discuter de chacune des étapes de la recherche, ainsi que pour procurer aux étudiants un feed-back sur les travaux qu'ils ont rédigés.

ANNEXE II

PSY 40001 et PSY4002 Projet de recherche Honor

GUIDE DE PREPARATION ET D'ÉVALUATION DU RAPPORT DE RECHERCHE HONOR

Chaque étudiant doit présenter son propre rapport de recherche. La longueur de ce rapport est de l'ordre de 3500-6000 mots, à 250 mots par page, pour un total de 15-25 pages, excluant la page titre, le résumé, les références ainsi que les tableaux, figures et annexes. La longueur du texte dépend aussi en partie de la nature de la recherche effectuée. Il est entendu que le **superviseur de la recherche** peut offrir un support soutenu à l'étudiant dans l'élaboration des différentes versions du rapport de recherche.

La présentation du rapport doit se faire selon les normes de publication établies par l'«American Psychological Association» et détaillées dans son manuel (APA, 2009). L'étudiant doit se référer à ce manuel pour les directives complètes et explicites. Les articles publiés dans les périodiques pertinents à son champ d'étude peuvent également servir de guides. Ce qui suit constitue un résumé des règles les plus importantes.

Le rapport de recherche doit comprendre les sections suivantes :

i) un titre (qui spécifie le phénomène étudié en fonction des facteurs ou des conditions variés), ii) un résumé, iii) une introduction (recension cohérente de la littérature, enjeux théoriques ou empiriques de l'étude, hypothèses étudiées, prédictions), iv) une section méthodologique (description des participants, matériel), v) résultats (type d'analyses et résultats), vi) discussion (interprétation des résultats principaux, référence aux hypothèses initialement posées, critiques pertinentes) et conclusion (reliée logiquement aux résultats ou aux théories citées, suggestions de recherches futures) et vii) une liste de références (conforme au modèle de l'APA).

Le travail doit être rédigé à double interligne. Chaque page doit être numérotée et identifiée par une courte en-tête, à droite et en haut de la page, résumant en quelques mots l'objet du travail.

Page titre : Cette section doit contenir : le titre du travail, le nom de l'auteur (l'étudiant), son adresse électronique et son numéro de téléphone, le nom du superviseur, son adresse électronique et son numéro de téléphone ainsi que le nom de tout autre collaborateur ou étudiant des cycles supérieurs, son adresse électronique et son numéro de téléphone.

Résumé : Vous êtes tenu de rédiger un résumé n'excédant pas 250 mots. Le style doit être informatif de sorte que le lecteur ait une bonne idée de ce que vous avez fait, de pourquoi vous l'avez fait et des résultats vous avez obtenus.

Introduction : Le titre doit être centré et placé en haut de la première page de texte, après le résumé. **L'introduction ne doit pas excéder huit pages** (il est à noter que ce nombre constitue une limite et non un but). L'introduction doit contenir toutes les informations relatives au contexte de l'expérience ainsi que la logique et le plan général de l'expérience. Le lecteur doit avoir une bonne idée du déroulement de l'expérience avant d'en arriver à la section des méthodes expérimentales.

Méthodologie: La section concernant la méthodologie doit contenir une description des participants à l'étude, du matériel et de la procédure expérimentale. Ces descriptions doivent être assez claires et complètes pour que le lecteur soit en mesure de reproduire l'étude. Peuvent être inclus en annexe les questionnaires, les directions aux participants et tout autre matériel utilisé. Néanmoins, l'utilisation d'annexes ne remplace aucunement une description suffisamment détaillée du matériel dans le texte. En aucun cas, le lecteur ne doit être forcé d'avoir recours aux annexes pour comprendre le déroulement de l'étude.

Résultats : La section des résultats présente les résultats dégagés par l'analyse statistique. Il ne s'agit pas d'une simple suite de tableaux, de graphiques et de statistiques; la section des résultats doit inclure suffisamment de texte pour que le lecteur réalise bien l'importance de chaque résultat.

Discussion : En général, la discussion intègre les résultats et la problématique présentée dans l'introduction. Aucune information nouvelle n'y est introduite sans avoir été mentionnée auparavant dans l'introduction. Cette règle est toutefois flexible. Parfois, les résultats suggèrent une nouvelle théorie ou requièrent l'intégration d'une littérature différente. Dans ce cas, il devient approprié d'introduire ces informations dans la discussion.

Tableaux et figures : Les tableaux et figures doivent être clairs et identifiés. Chaque figure doit être accompagnée d'une légende. Celle-ci peut apparaître sur la figure ou sur une page séparée à la suite des références.

Citations dans le texte: Toutes les informations appropriées doivent être citées. Les citations à l'intérieur du texte doivent être incluses entre parenthèses. La première citation doit inclure le nom de tous les auteurs, tandis que les citations subséquentes (ou toutes les citations, incluant la première, s'il y a six auteurs ou plus) peuvent être présentées sous la forme *et al.* s'il n'y a pas d'ambiguïté.

Références : Les références doivent apparaître sur une nouvelle page à la suite du texte. L'exemple suivant illustre la façon adéquate de citer un chapitre, un livre et un article dans une revue scientifique. Il faut porter attention à la ponctuation et à l'emplacement de la date. Les références doivent être en ordre alphabétique.

Finalement, un manuscrit est envoyé pour fin d'évaluation à un périodique scientifique sans couverture ni reliure. Il est simplement agrafé dans le coin supérieur gauche. Il est de la responsabilité de l'étudiant de conserver une copie de son travail si par malheur l'original se perdait.

N'hésitez pas à venir consulter le responsable du cours pour toute question portant sur le format ou le style du travail.